



LES ÉLEVEURS OVINS WALLONS AU TECH'OVIN



Récit d'un voyage à l'accent néo-zélandais

Tous les 2 ans, au début du mois de septembre, Bellac, petite ville paisible du nord du Limousin français, est LE lieu de rendez-vous des éleveurs ovins. C'est en effet là que s'est tenu cette année, et pour sa neuvième édition, un salon professionnel dédié à 100 % au mouton, le salon Tech'Ovin.

C'est à cette occasion qu'une quinzaine d'éleveurs wallons se sont rendus dans cette région française à forte tradition ovine, par l'intermédiaire d'un voyage organisé par le Collège des Producteurs. Ils ont ainsi pu compter parmi les 15.000 visiteurs professionnels de la filière ovine du salon Tech'Ovin.

C. Daniaux, Collège des Producteurs



Ce début septembre, une quinzaine d'éleveurs ovins ont pu enrichir et partager leurs expériences à l'occasion d'un voyage organisé par le Collège des Producteurs. Ici, visite d'un magasin de producteurs tenu par un éleveur d'agneaux Solognot.

Au programme : un salon + 5 visites ovines

Les quelques 700 km qui nous séparent du salon furent l'occasion d'agrémenter le voyage de visites ovines, 5 au total et toutes en relation directe avec les préoccupations des éleveurs telles qu'exprimées lors de l'Assemblée Sectorielle Ovin Caprin qui s'est tenue en mai dernier.

Si les éleveurs ont ainsi pu approfondir et partager leurs connaissances en matière de pâturage des cultures dérobées, de

valorisation de l'herbe via le pâturage tournant ou encore en termes de commercialisation, que ce soit par le biais de coopératives de producteurs ou de magasins de producteurs, c'est probablement les échanges en matière de mélanges prariaux à base de plantes à tanins condensés (chicorée, plantain,...) qui auront retenu l'attention d'une majorité d'entre nous ...

Il faut dire que le sujet semble être à la mode dans la région Limousine et donc également au salon Tech'Ovin de cette année. Que ce soit par le biais des visites

organisées dans le cadre du salon, des conférences, ou encore simplement des exposants présents, le visiteur était invité à se pencher sur la thématique ... et à raison nous semble-t-il !

Limouz'in NZ

En termes de conférence sur le sujet, le témoignage de « Limouz'in NZ » était particulièrement marquant. Limouz'in NZ, comme son nom le laisse deviner, c'est une association d'éleveurs du Limousin qui avait pour projet de partir en Nouvelle-Zélande. Plus précisément, ce groupe de 20 éleveurs bovins et ovins s'est rendu pour 11 jours en Nouvelle-Zélande en 2014, après 4 années de réflexions et 2 années de préparations, pour visiter une dizaine d'exploitations ovines et bovines laitières dans une posture d'« enquêteurs » et passer chacun en solitaire une journée en immersion dans une ferme (voyage partiellement financé à titre de projet de formation).

Pourquoi la Nouvelle-Zélande ? Pour investir dans un « **champ des possibles** » **different** ... Parce que l'agriculture néo-zélandaise, c'est des coûts de production très faibles avec une main-d'œuvre réduite mais aussi et surtout des systèmes de production essentiellement à l'herbe qui lui donne une image très

« clean and green » alors que le climat n'y est pas forcément plus favorable que sous nos latitudes... Bref, parce que l'agriculture néo-zélandaise, c'est une stratégie de production compétitive qui pourrait peut-être être transposable – tout du moins en partie – dans les exploitations de nos territoires.

Les deux éleveurs ovins venus témoigner de leur expérience au salon Tech'Ovin nous expliquent. L'élevage ovin en Nouvelle-Zélande, c'est :

- une taille moyenne d'exploitation de 300 ha, soit environ 3000 brebis;
- une reproduction saisonnière, avec des gestations échographiées et des mises-bas au printemps;
- pas de bergerie mais des équipements fonctionnels : salle de tonte, salle de tri, ...;
- un système de production axé à 100 % sur le pâturage, sans apport de fourrage;
- un pâturage tournant tous les 25 à 30 jours, avec un chargement instantané important (100 brebis par hectare);
- des investissements très raisonnés, beaucoup de travaux réalisés par des entrepreneurs, et des exploitations très transmissibles financièrement parlant;
- des éleveurs soudés entre eux, se fréquentant régulièrement en réunions;
- un métier très reconnu culturellement par la population.

Un des éléments ayant le plus marqué nos éleveurs « enquêteurs » ? Leur réponse est identique : la découverte de l'usage généralisé des plantes riches en tanins condensés, ..., et plus exactement la découverte que ces plantes n'avaient pas qu'un intérêt antiparasitaire mais aussi, et même avant tout, étaient utilisées en mélange pour finir les agneaux...

Visite d'une exploitation ovine en transition

Le lendemain du salon, notre « délégation » wallonne a chaleureusement été accueillie chez M. Dussouchaud, accompagné de Mme Barataud (Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne), propriétaire d'une exploitation mixte ovine - bovine de 420 brebis et de 49 bovins

allaitants sur 117 hectares, à une dizaine de kilomètres de Bellac.

Depuis 3 ans, M. Dussouchaud a fortement modifié ses pratiques d'élevage en vue de réduire ses coûts de production et d'améliorer son autonomie fourragère et alimentaire. Parmi les changements majeurs : production d'agneaux d'herbage finis à l'herbe, pâturage tournant ou encore essais sur les plantes riches en tanins. M. Dussouchaud, à l'image du groupement d'éleveurs « GVA de Mézières et Bellac » auquel il adhère, cherche à faire évoluer constamment ses pratiques afin de valoriser au mieux à la fois les surfaces en herbe et les performances des animaux.



M. Dussouchaud, éleveur ovin près de Bellac, a fait le choix de mieux valoriser ses surfaces herbagères pour réduire ses coûts de production.

Le pâturage tournant : avoir des outils adaptés

M. Dussouchaud l'avoue : « Je faisais le pâturage tournant sur les vaches mais, sur les brebis, cela me paraissait trop compliqué. Il aurait fallu changer les nourrisseurs souvent, faire suivre l'eau, gérer plusieurs lots avec des stades et des besoins différents,... Mettre un lot dans une grande parcelle sans le déplacer me paraissait plus simple. ».

Mais, suite à la sécheresse de 2011, M. Dussouchaud a décidé de suivre les « règles de réussite » du Programme Herbe et Fourrage :

- répartition des prairies : 30 % en fauche te 70 % en pâture;
- chargement moyen de la surface pâturée au printemps : 40 à 55 ares/ UGB;
- minimum 5 paddocks par lot, si possible 7 à 8;

- temps de séjour de **maximum 7 jours par paddock**;
- **temps de repos de 20 à 35 jours** entre 2 passages.

Et les effets positifs se sont vite fait ressentir ! Notamment, ce système de pâturage a permis de bien augmenter les stocks fourragers, de finir de nombreux agneaux à l'herbe (et donc d'économiser sur l'achat des aliments) ainsi que d'avoir des animaux plus dociles et calmes. « *On ne va pas voir les animaux que pour les embêter. Ils sont donc faciles à déplacer et aussi plus faciles à surveiller.* »

Toutefois, les débuts ont essuyé quelques déboires... notamment au niveau des clôtures électriques. Depuis, l'éleveur s'est équipé de clôtures Spider PAC (500 € le kit complet 3 fils pour 300 mètres) et arrive maintenant à poser 150 mètres en 10 minutes. « *Quand je pose la clôture en début de printemps, je prévois les zones de passage et je ne les touche plus jusqu'à la fin de l'année. Avec 3 fils, tous les 25 cm de hauteur, les agneaux ne passent pas et cela dresse bien les brebis.* »

M. Dussouchaud en est conscient : pour valoriser encore mieux la surface en herbe, il faudrait pratiquer un pâturage tournant plus rapide, idéalement quotidien, permettant d'allier une forte charge animale à un temps de repos élevé de la parcelle. Une étude comparative néo-zélandaise entre un pâturage tournant quotidien et un pâturage tournant tous les 3 jours a montré un gain de 25 % en poids d'herbe produit en faveur du système quotidien... Toutefois, un changement de parcelle tous les 3 jours semble être un meilleur compromis en regard avec la charge de travail que cela représente pour l'éleveur, et M. Dussouchaud pourrait l'envisager prochainement en place d'un changement de parcelle tous les 5 jours comme il le pratique actuellement.

Chez M. Dussouchaud, la gestion du pâturage tient également compte des conseils prodigués par la Chambre d'Agriculture. En effet, celle-ci diffuse auprès des éleveurs des conseils de pratiques de gestion prairiale en fonction de la « **somme des températures** à dater du 1^{er} février » : par exemple, la mise à l'herbe se fera dès 300°C alors qu'il est conseillé d'arrêter le déprimage à 500°C.



Le pâturage tournant, une pratique payante pour M. Dussouchaud, à condition de respecter quelques « règles de réussite » et de réfléchir à son équipement, notamment en clôtures.

Plantain et chicorée, des pistes pour booster les performances à moindre coût

C'est suite à l'intervention d'un vétérinaire néo-zélandais dans le cadre d'une journée organisée par le groupement « GVA de Mézières et Bellac » que l'éleveur s'est intéressé aux plantes à tanins condensés. Si l'intérêt initial portait avant tout sur les propriétés antiparasitaires de ces plantes, c'est à ce stade d'autres résultats qui ont donné le sourire à l'éleveur suite à un premier essai réalisé chez lui en 2014.

De mi-juillet à mi-octobre 2014, le pâturage de parcelles fortement enrichies en chicorée et plantain par des agneaux nés en mars et sevrés a été comparé au pâturage de parcelles « classiques » composées de fétuque et de dactyle. Les agneaux ont ensuite été finis en bergerie à la mi-octobre. Le mélange prairial enrichi testé était plus exactement composé de 5 kg/ha de chicorée, variété puna II, de 2 kg/ha de plantain, variété cérés tonic, de 12 kg/ha de fétuque élevée (bariane) et de 11 kg/ha de dactyle. Les résultats obtenus suite à cet essai se portent tous en faveur du mélange enrichi en chicorée et plantain :

- la croissance globale des agneaux y a été supérieure de 14 % (GMQ moyen sur les 3 mois de 124 g/jour contre 108 g/jour);
- davantage d'agneaux ont pu être finis intégralement à l'herbe (24 % du lot contre 7 % dans la parcelle « classique »);
- l'âge moyen des agneaux à l'abattage a été réduit de 10 jours (232 jours contre 242 jours).

Comment expliquer cet effet des tanins sur les performances des agneaux ? Les tanins limitent fortement la dégradation des protéines du fourrage ingéré au niveau du rumen. Davantage de protéines arrivent donc intactes au niveau de l'intestin grêle, où elles pourront être assimilées et ainsi bénéficier directement à l'animal. Outre la meilleure assimilation des protéines, les tanins, en limitant la dégradation ruminale des protéines alimentaires, auront également un effet antiparasitaire puisque les parasites auront alors moins de « nourriture » à leur disposition.

En outre, les plantes à tanins condensés auraient également des effets positifs en termes de résistance aux périodes de sécheresse et en termes de réduction des gaz à effet de serre.

Suite à ces premiers résultats prometteurs, et parce que « 14 % de plus de croissance ce n'est pas négligeable », l'essai a été renouvelé chez M. Dussouchaud cette année 2015, mais avec une présence plus marquée des plantes à tanins : 6 kg/ha de chicorée, 4 kg/ha de plantain, 10 kg/ha de fétuque élevée et 10 kg/ha de dactyle.

Par ailleurs, le sujet fera partie des tout prochains sujets de recherche développés par le CIIRPO, Centre de Recherches Ovines du Mourier. Ces recherches devraient donner de meilleures indications sur :

- l'effet antiparasitaire des tanins (déjà prouvé sur le territoire néo-zélandais);
- l'intérêt de mettre en place des « parcelles médicament », soit des parcelles intégralement composées de plantes à tanins et permettant de réaliser une « purge » des

animaux sur, par exemple, 2 jours de pâturage;

- ou encore sur les possibilités de finition des agneaux sur des mélanges luzerne – plantain, la finition des agneaux sur ce mélange prairial étant monnaie courante en Nouvelle-Zélande.

Plantain ou chicorée, une préférence ?

La chicorée présente une forte teneur en eau et elle sera donc à écarter si on désire faire du fourrage (à moins de ne tenter un ensilage). Cette faible teneur en matière sèche sera également source de diarrhées au printemps. Sa tige assez grosse peut poser des problèmes d'appétence. N'aimant pas trop l'eau mais résistant par contre bien à la sécheresse grâce à sa racine pivotante, l'usage de la chicorée sera à limiter à des régions pas trop humides, uniquement pour des pâturages tournant bien suivis.

La variété de plantain utilisée dans l'essai est une plante agressive mais qui ne s'étale pas et ne concurrencera donc pas les graminées du mélange. Le plantain présente l'avantage de pouvoir être fauché et il ne perd pas en appétence lorsqu'il monte.

Un retour au pays porteur

Au vu de toutes ces expériences partagées – et bien d'autres encore -, c'est donc riches en enseignements et en idées que nous sommes rentrés en Région wallonne. En attendant et dans l'espoir que de telles pratiques puissent également se développer chez nous, ou tout du moins y être promues, ce voyage a sans nulle doute permis de renforcer la dynamique actuelle croissante du secteur ovin wallon !



Introduire du plantain et de la chicorée dans le mélange prairial a permis à M. Dussouchaud d'améliorer les performances de croissance de ses agneaux.